

*Les Très Riches Heures du duc de Berry* mettent en scène un monde d'ordre et de paix, où les paysans peuvent travailler en toute sérénité, protégés par de puissantes forteresses, sur des terres domestiquées et cultivées, semblables à un vaste verger, où les nobles, insouciantes, peuvent s'adonner aux loisirs ; un univers raffiné, coloré, idéalisé. L'exécution des *Très Riches Heures* s'étale sur la quasi-totalité du XVe siècle (vers 1410 – 1489), à une époque très agitée socialement et politiquement. Au moment où les frères de Limbourg se mettent au travail, la France n'est pas sortie de la guerre de Cent ans et les guerres civiles font rage. L'anarchie chronique et les caprices de la nature ont contribué à ravager l'ensemble du territoire, à ruiner l'agriculture, occasionnant famine et peste, décimant le tiers de la population du royaume.

**La peste :** Depuis la grande peste noire qui ravage la France à partir de l'hiver 1347-48, l'épidémie fait partie du quotidien de l'homme du Moyen Âge et jusqu'à la fin du XVe siècle, une quinzaine d'épidémies se sont développées. Au moment où le duc de Berry passe commande aux frères de Limbourg, les spécialistes estiment qu'elle a décimé le tiers de la population et que beaucoup de petites villes et de villages ont été rayés de la carte en quelques jours à chaque retour de la peste.

**La famine :** L'économie rurale est, même en temps normal, très fragile et les structures industrielles aux mutations à peine amorcées sont soumises aux aléas climatiques. Les famines sont nombreuses et les crises frumentaires chroniques et persistantes, à partir de 1346. Au début du XVe siècle, le renouvellement de la population rurale n'est pas assuré et beaucoup de terres sont à l'abandon, livrées à la friche, reconquises par le monde sauvage.

**Les guerres :** La guerre de Cent Ans et la guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons soumettent les populations, à une insécurité presque continuelle, paralysante pour la prospérité et les activités.

1360-1404 est la période matériellement et humainement la plus ruineuse pour la France. Ce conflit se caractérise à l'époque par des sièges et des escarmouches, évitant les batailles rangées et grignotant l'ennemi, laissé libre de mener des chevauchées. Cette tactique, adoptée par Charles V, a de bons résultats politiques, mais livre une grande partie de la France à des ravages et massacres qui imposent de grandes souffrances aux populations. A cela s'ajoutent les ravages pratiqués par les compagnies, composées de mercenaires, véritables professionnels de la guerre qui sont commandés par un noble. Quand ils n'ont pas d'engagement dans l'un ou l'autre camp, ils vivent sur le pays, terrorisent les populations, mettent à feu et à sang les villes et les villages, pillent et rançonnent. Dans les années 1360-1365, les territoires qui formeront l'apanage du duc de Berry – Berry, Auvergne, Poitou – sont dévastés par ces compagnies. Le roi Charles V et le duc réussissent à y mettre un terme. Mais le phénomène se répète, dans tout

le royaume, après chaque épisode de guerre. A partir de 1380, la minorité puis la maladie de Charles VI, livre le royaume aux ambitions personnelles des princes, oncles du roi, qui lèvent des impôts importants dans un contexte économiquement difficile pour les populations. Les grandes villes comme Paris et Rouen connaissent alors des émeutes urbaines (la Hérèle à Rouen, les maillotins à Paris). Les vagues de banditisme réapparaissent, dans le Languedoc notamment. Les difficultés, jointes à l'échec de plusieurs chevauchées anglaises, amènent Anglais et Français à conclure des trêves, annuelles de 1388 à 1395, puis générales en 1396. En principe destinées à durer jusqu'en 1426, donc à instaurer une paix déguisée, elles durent tant bien que mal, jusqu'en 1404.

1404-1422 : La guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons

La politique française est alors dominée par la rivalité entre le duc de Bourgogne, Jean sans Peur (oncle de Charles VI, frère de Jean de Berry) et le duc d'Orléans, Louis d'Orléans (frère de Charles VI). Jean sans Peur fait assassiner son rival en 1407 et, appuyé sur la bourgeoisie parisienne, dirige la politique royale. Mais ses ennemis s'organisent sous la conduite du comte Bernard d'Armagnac, beau-père de Charles d'Orléans, fils du duc assassiné, et contrôlent la moitié du royaume. En 1411, Jean sans Peur fait appel à Henri IV d'Angleterre contre les Armagnacs, qui ripostent en promettant de plus larges parts du territoire français au roi d'Angleterre. En 1412, les Anglais mènent de Cherbourg à Bordeaux une chevauchée qui ne rencontre pas de résistance. A Paris, c'est la guerre civile : Jean sans Peur fait massacrer les Armagnacs à Paris, et, toujours soutenu par les Parisiens, fait promulguer une réforme du royaume, l'ordonnance dite « cabochienne » (arrachée par des émeutiers menés par le boucher Caboché). Les riches Parisiens, effrayés, font alors appel aux Armagnacs, qui abolissent l'ordonnance et font régner la terreur au milieu d'une impopularité croissante.

**Un royaume dépecé et une monarchie anglo-française dirigée par les Anglais** : le 25 octobre 1415, bataille d'Azincourt, mettant aux prises les anglais d'Henri V et les troupes fidèles à Charles VI. Les anglais reçoivent l'appui de l'empereur et du duc de Bourgogne, prétendant à la couronne de France, et conquièrent la Normandie (1417-1419).

Cependant, la rivalité entre les Bourguignons, soutenus par la reine Isabeau, et les Armagnacs, dont le jeune dauphin Charles était devenu le chef, aboutit au meurtre de Jean sans Peur le 10 septembre 1419. Désormais, sûr de l'impossibilité d'une réconciliation entre Armagnacs et Bourguignons, Henri V impose au nouveau duc de Bourgogne, Philippe le Bon, et à la reine Isabeau, soutenus par une partie des conseillers royaux et les Parisiens, le traité de Troyes (21 mai 1420), qui déshérite le dauphin au profit de la couronne anglaise. Charles VI meurt le 21 octobre

1422 et Henri V, quelques mois auparavant. Mais le dauphin, qui n'avait pas reconnu le traité de Troyes, se proclame roi, sous le nom de Charles VII.

### 1423-1453 : **La reconquête du royaume et de la souveraineté**

De 1423 à 1428, les Anglais n'obtiennent que des succès militaires mineurs tandis que Charles VII neutralise le duc de Bourgogne. En 1428, les Anglais décident d'entamer des opérations décisives contre Charles VII et mettent le 12 octobre, le siège devant Orléans, clé du passage de la Loire vers le Berry. Jeanne d'Arc délivre Orléans (8 mai 1429) et son intervention reste décisive jusqu'au sacre de Charles VII à Reims (17 juillet 1429). Son exécution le 30 mai 1431 et le sacre d'Henri VI à Notre-Dame de Paris le 17 décembre, ne créent pas l'électrochoc escompté par les anglais. Ils ne réussissent pas à reprendre les places conquises par Charles VII au nord de la Loire, ni à maintenir le duc de Bourgogne dans l'alliance anglaise. La paix d'Arras (21 septembre 1435) réconcilie le duc de Bourgogne et Charles VII. Au prix de concessions, lourdes mais non irrévocables (possibilité de rachat d'une partie des territoires cédés), Charles acquiert un appui décisif.

Paris est repris par Charles VII le 13 avril 1436. Un trêve est signée en 1444 mais, ayant réorganisé ses armées, Charles VII la rompt en 1449, reconquiert la Normandie d'août 1449 à août 1450 (victoire de Formigny, 14 avril 1450), et la Guyenne de 1450 à 1453 (victoire de Castillon, 17 juillet 1453, et reconquête de Bordeaux le 19 octobre suivant).

Puis la folie d'Henri VI et la guerre des Deux-Roses détournent les anglais de la France. Une nouvelle Angleterre naît, qui ne s'intéresse plus à la France. Édouard IV, par le traité de Picquigny, signé en 1475 avec Louis XI, liquide la double monarchie, la guerre de Cent Ans, et ne garde en France que Calais.